

1  
( N° 139. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1846.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre-Ignace-Joseph Vaillant.*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Lompret (France), le 4 mai 1807 ; ayant perdu son père en bas âge, il fut obligé, après avoir reçu une assez bonne instruction primaire, et quoiqu'il appartint à une honnête famille bourgeoise, de descendre à l'état de domesticité. Réduit à cette condition, il demeura chez M. de Fourmestraux-d'Hangrin, à Bossuyt, depuis le 29 juillet 1829 jusqu'au 28 novembre 1842 ; à partir de cette époque il s'est élevé à un rang plus considéré dans la société, à celui d'employé, en qualité de comptable et de teneur de livres, à Bruxelles.

Le sieur Vaillant n'attend que sa naturalisation pour se marier à une belge.

La conduite privée et politique du pétitionnaire est à l'abri de tout reproche. et l'autorité supérieure, consultée sur le mérite de sa requête, estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le sieur Vaillant a fait connaître à la commission des naturalisations, qu'il est prêt à payer la somme fixée par la loi, pour l'obtention de sa naturalisation.

*Le Secrétaire,*

**J. VAN CUTSEM.**

*Pour le Président,*

**HENOT.**

---